

OBSERVATOIRE de la NON PROLIFÉRATION

Numéro 6

AVRIL 2006

SOMMAIRE

MULTILATERAL.....2

Échos onusiens2

PAYS.....3

Nucléaire.....3

Radiologique.....3

Biologique.....4

Chimique.....4

Missiles.....4

CRISES5

TERRORISME.....6

**CONTRÔLE
EXPORTATIONS.....6**

RELATIONS

INTERNATIONALES.....6

RECHERCHE.....7

Lectures.....7

Séminaires.....8

Agenda.....8

CHRONIQUE

Le CSCAP : un exemple pour l'Europe ?

par Bernard SITT, directeur du CESIM

Les 26 et 27 mars dernier, s'est tenue à Singapour la 3^{ème} réunion du Groupe d'études du CSCAP (*Council for Security Cooperation in the Asia Pacific*) sur la lutte contre la prolifération des armes de destruction massive dans la région Asie-Pacifique. Le CSCAP est un réseau de comités nationaux auquel participent dix-huit Etats de la région et la Fédération de Russie, plus les Etats-Unis, extrêmement actifs par l'entremise du Forum Pacifique du CSIS, ainsi que l'Union Européenne, le secrétariat du CSCAP Europe étant assuré en France par le Centre d'études Asie.

La manière dont ce réseau très actif d'instituts, dont certains sont universitaires, travaille à l'élaboration d'un multilatéralisme efficace pour la région, dans tous les domaines de la sécurité internationale, est exemplaire à de nombreux égards.

Le CSCAP est d'abord un processus non-gouvernemental (*second track*), mais il entretient des échanges soutenus avec les représentations diplomatiques dans un certain nombre d'Etats participants. C'est ainsi que plusieurs représentants de l'ARF (*ASEAN Regional Forum*), qui souhaite renforcer ses liens avec le CSCAP, ont participé activement à cette réunion.

Les débats sont largement ouverts. L'on a ainsi pu voir des représentants de la Corée du nord s'exprimer et débattre, avec les éléments de langage connus, sur la PSI (*Proliferation Security Initiative*) et sur les raisons du blocage des Pourparlers à six. L'on a pu également entendre un échange non dépourvu d'intérêt entre les représentants australien et européen sur la problématique de l'équilibre entre non-prolifération et désarmement nucléaires dans le contexte du TNP.

Le Groupe d'études « ADM » du CSCAP a pour mandat principal l'élaboration d'un Plan d'action contre la prolifération des ADM en Asie-Pacifique. Il est significatif et fort encourageant de noter qu'il a choisi comme texte de référence pour inspirer et orienter ses travaux le document sur la stratégie de l'UE adopté en décembre 2003.

Le Forum Pacifique du CSIS, enfin, a développé un programme *Young Leaders* destiné, en étroite liaison avec le CSCAP, à promouvoir les échanges d'expérience et le dialogue avec un groupe de jeunes professionnels de bon niveau dans la spécialité. Une initiative analogue ne peut-elle pas voir le jour en Europe ?

**INFORMATIONS : www.cscap.org
Secrétariat européen : eucscap@centreasia.org**

MULTILATERAL et NOUVELLES INITIATIVES

NSG et exception indienne : Washington propose un projet de résolution

Les 45 membres du Groupe des fournisseurs nucléaires (NSG) vont-ils faire exception pour l'Inde aux règles auxquelles ils se conforment pour leurs exportations nucléaires (voir encadré)? L'Administration américaine montre sa volonté d'imprimer une telle évolution depuis que le Président Bush et le premier ministre Singh ont déclaré souhaiter mettre en œuvre une coopération nucléaire civile le 18 juillet 2005, puis ont signé un accord à cette fin le 2 mars 2006.

Dans cette perspective, à quelques jours d'une réunion du groupe consultatif (22/23 mars), les États-Unis ont fait circuler un projet de déclaration par laquelle les membres du NSG permettraient le transfert des biens de la « *trigger list* » vers les installations nucléaires indiennes soumises aux garanties de l'AIEA. Le texte prévoit également l'adhésion de l'Inde aux principes du NSG et précise que cette coopération aura lieu tant que les gouvernements membres du NSG seront satisfaits du comportement indien en matière de non-prolifération et de sa politique vis-à-vis des garanties AIEA—une clause qui pourrait rassurer les États encore opposés à créer une exception pour l'Inde. La prochaine réunion plénière du groupe se tiendra à Rio (Brésil) du 29 mai au 2 juin.

Les principes liés aux **directives du NSG** portent d'une part sur les exportations nucléaires proprement dites (la « *trigger list* » a été plusieurs fois révisée) et d'autre part sur les biens à double-usage. Chaque État est responsable de la mise en œuvre de ces principes à l'échelon national. Il s'assure en particulier que l'État récipiendaire a conclu avec l'AIEA un accord de garantie généralisé—critère auquel l'Inde ne souscrit pas.

L'UE, acteur du renforcement de la CIAB

Après l'Action commune du 27 février dernier, c'est une Position commune que le Conseil de l'UE a adopté le 20 mars dans la perspective de la Conférence d'examen de la Convention d'interdiction des armes biologiques (CIAB) de 2006. Sur la question de la vérification, d'une sensibilité particulière depuis l'échec de la Conférence d'examen de 2001 qui avait buté sur ce thème, l'UE fait le choix d'une approche modérée : en mentionnant le développement de mesures de vérification « à plus long terme », la Position commune cite l'objectif de vérification (et satisfait les États du Mouvement des Non Alignés) tout en signalant qu'il ne s'agit pas d'une priorité (ce que maintiennent également les États-Unis et avec eux une majorité des États occidentaux). Au sujet du renforcement du mécanisme des mesures de confiance, la Position commune défend également une ligne de raison en choisissant d'améliorer ce mécanisme, plutôt que de le réformer en profondeur et de le rendre plus contraignant—ce qui ne conduirait qu'à décourager la participation des États, pourtant déjà trop faible (seuls 40 États fournissent chaque année des déclarations au titre de la transparence).

PSI : les acteurs asiatiques font défaut

Depuis le lancement officiel de la PSI en 2003, la participation des pays asiatiques reste en retrait. Pourtant, elle a bien été identifiée comme cruciale par les acteurs de cette initiative de contre-prolifération. En particulier, l'implication de la

« **Pacific Protector 06** », qui s'est déroulé le 6 avril dernier, est le second exercice conduit par l'Australie dans le cadre de la Prolifération Security Initiative. Y ont également participé la Grande-Bretagne, le Japon, la Nouvelle-Zélande, Singapour et les États-Unis. Premier exercice aérien dans la région, il a également inclu des activités sur terre. Le prochain exercice (maritime) sera dirigé par la France (juin 2006).

Chine, de la Malaisie et de l'Indonésie sont considérées comme cruciales. Et l'Asie du Sud-Est est loin d'avoir rompu avec sa tradition de piraterie. Les États-Unis, qui ne manquent pas de communiquer à ce sujet, ont récemment tenté de convaincre l'Indonésie de participer à l'exercice *Pacific Protector 2006* (voir encadré) en tant qu'observateur. Mais ce statut constitue sans doute déjà un engagement politique trop important (ce qui explique la vive réaction de la Corée du Nord lorsque Séoul avait annoncé accepter ce statut à la fin du mois de janvier). L'Indonésie a refusé l'invitation.

ECHOS ONUSIENS

Conférence du désarmement : le « cut-off » en ligne de mire

La première partie de la session de la CD s'est achevée par une séance particulière, avec le discours du ministre des affaires étrangères iraniennes proposant la création de consortiums régionaux pour le développement du cycle du combustible (30/03/06) suite à la déclaration du Président du Conseil de Sécurité (voir rubrique « Règlement des crises » p 5). Puis se sont succédées les déclarations de plusieurs membres au sujet d'un Traité d'interdiction de la production de matières fissiles pour la fabrication d'armes nucléaires ou autres dispositifs explosifs nucléaires (TIPMF). L'UE (par la voix de l'Autriche) a notamment appelé au commencement immédiat des négociations de ce Traité. Selon le calendrier d'activités mis en place en début de session, un débat spécifique sur cette question est prévu du 15 au 19 mai prochain.

Commission du Désarmement : un redémarrage lent

En adoptant un agenda pour sa session à venir, le 8 décembre 2005 (voir n° de janvier), la Commission du désarmement avait accompli un progrès qui pourrait presque être considéré comme notable au regard de l'inaction dont cet organe fait preuve depuis plusieurs années. Comme prévu, ses travaux ont commencé le 10 avril par un débat général. En revanche, les réunions du groupe de travail n°1 sur le désarmement et la non-prolifération nucléaires ont été annulées, car ses membres n'ont pas réussi à élire de président.

La machinerie « ONU » du désarmement

La Commission du Désarmement, organe subsidiaire de l'Assemblée générale, lui soumet ses décisions et délibérations sur des questions particulières.

La Première Commission de l'Assemblée générale examine les questions de sécurité et de désarmement à l'agenda de la cette dernière.

La Conférence du désarmement constitue un forum de négociation dédié au désarmement. Elle prend des décisions par consensus de ses 66 membres.

PAYS : ENJEUX NRBC & MISSILES

NUCLEAIRE

GNEP, un autre plan pour l'énergie nucléaire

Annoncé par le Secrétaire à l'énergie, S.BODMAN, le 6 février dernier, le Partenariat Global pour l'énergie nucléaire (GNEP) est présenté comme « *une stratégie complète pour permettre l'expansion de l'énergie nucléaire en toute sécurité et sûreté à travers le monde* ». L'initiative est ambitieuse : elle devrait permettre de réduire la dépendance américaine vis-à-vis du pétrole, de réduire les émissions de gaz à effet de serre, tout en prenant en compte les préoccupations de sécurité, liées à la prolifération.

De manière concrète, le GNEP prévoit le développement de centrales nucléaires de nouvelle génération aux États-Unis et de nouvelles technologies de recyclage des déchets, la mise en place d'un plan de gestion du combustible usagé (Yucca Mountain) ainsi que le déploiement de réacteurs (advanced burner) fonctionnant à partir du combustible recyclé. Sont également envisagés un programme concernant des réacteurs de recherche destinés aux pays en développement et un système de garanties amélioré. Enfin revient l'idée (dans la lignée du discours de G.W.Bush à la NDU en février 2004) d'un consortium d'États s'engageant à livrer du combustible à ceux qui auraient renoncé à maîtriser l'enrichissement et le retraitement.

Pour l'année fiscale 2007, 250 millions de dollars ont été requis par le DOE, qui pilote ce projet.

Mais le Congrès sera sans doute divisé sur le GNEP autant qu'il l'a toujours été sur la question des déchets nucléaires, en dépit de la dimension sécuritaire (non-prolifération) sans doute plus fédératrice.

Une autre question subsiste alors que Washington recherche des États partenaires pour cette initiative, concernant l'éventuelle articulation du GNEP avec la proposition de la Russie actuellement présidente du G8 (voir encadré).

Le Vietnam ratifie le TICE

Présentée par l'organisation du TICE comme une étape importante, la ratification de ce traité par le Vietnam (10 mars) ne revêt malheureusement pas une telle importance. Il est vrai que le Vietnam fait partie des 44 États dont la ratification est nécessaire pour permettre au Traité d'entrer en vigueur. Mais ce sont celles des États proliférants (Corée du Nord, Iran) et de deux États nucléaires (Chine et États-Unis) qui sont réellement attendues.

Paris et Tripoli s'entendent sur le nucléaire civil

La France et la Libye ont signé un accord de coopération sur le nucléaire civil au début du mois de mars. Celui-ci, deux ans et demi après l'annonce par Tripoli de son renoncement aux armes de destruction massive, peut être lu comme une incitation pour les États à suivre la voie de la « déprolifération ».

Des centres régionaux d'enrichissement de l'uranium

We believe that our initiative to create a network of international uranium enrichment centres has good prospects ahead. V. Poutine, Moscou, le 16/03/06.

Le Président Poutine multiplie les déclarations au sujet d'un réseau de centres régionaux d'enrichissement de l'uranium mais il n'en communique pas les modalités pratiques et politiques. Une certitude cependant existe : seuls pourront en être acteur les pays qui maîtrisent l'enrichissement de l'uranium à échelle industrielle ; les plus importants étant la Russie, les États-Unis, la France, l'Allemagne, les Pays-Bas, le Royaume-Uni, le Japon, la Chine.

Le remplacement du Trident en question

A l'agenda du parlement britannique élu l'an dernier, la question du remplacement des missiles *Trident*, dont la fin de vie est prévue pour 2020, se superpose à celle du renouvellement de leurs vecteurs ; les sous-marins de la Royale devraient être retirés du service entre 2019 et 2026. Dans ce contexte, le Comité de Défense du Parlement a décidé de tenir plusieurs auditions sur le sujet. La première série, consacrée au contexte stratégique, a débuté à la mi-mars (minutes des séances disponibles sur www.publications.parliament.uk). Les avis de plusieurs experts dans le domaine, britanniques et français (B. Tertrais), ont été entendus, notamment sur l'évolution des capacités de dissuasion des autres États et leur influence potentielle sur celle de la Grande-Bretagne.

Coopération nucléaire avec l'Inde : l'administration défend l'accord du 2 mars devant le Congrès

La conclusion de l'accord de coopération nucléaire par G.W.Bush et M. Singh ne constitue qu'une étape d'un processus qui s'inscrira nécessairement dans le long terme, eu égard notamment aux contraintes techniques du plan

de séparation des installations civiles et militaires (prévu pour s'étaler sur huit ans). Pour le moment, la mise en œuvre de l'accord est suspendue à la décision du Congrès, dont l'Administration attend l'autorisation de faire exception à la législation américaine en matière de non-prolifération (*Atomic Energy act* en particulier). La Secrétaire d'État, Condoleezza Rice, devant la commission des affaires étrangères du Sénat le 5 avril, a donc tenté de convaincre ses membres du bien-fondé de l'initiative. Pour le moment, les parlementaires ne se prononcent pas. L'imposition à l'Inde de conditions supplémentaires pour l'application de cet accord (telles que l'arrêt de la production de matières fissiles à des fins militaires) a été évoquée. L'Inde a déjà fait savoir qu'elle refuserait toute clause relative à un arrêt définitif de ses essais nucléaires.

Des anti-nucléaires en convention

Le Comité national consultatif pour le désarmement (NCCD) organise à Wellington les 13-14 mai une Convention pour le désarmement nucléaire à l'attention des militants anti-nucléaires. Parmi les orateurs figurent des personnalités telles que le maire d'Hiroshima ou l'ambassadeur brésilien S. Duarte (président de la Conférence d'examen du TNP en 2005). Suivant la tendance contemporaine dans les rassemblements dédiés à des causes humanitaires, les organisateurs ont prévu un concert à l'issue du week-end.

De Washington

*Le 15 avril, le Département d'Etat a présenté au Congrès le rapport de mise en œuvre du traité de Moscou, comme le prévoit la condition n°2 du document « *Resolution of advice and consent to ratification of the Moscow Treaty* » du 6 mars 2003. Informations à venir dans le n° de mai.

*Le 30 mars, au Congrès, Dave Hobson qui avait combattu le RNEP (Robust Nuclear Earth Penetrator) pour promouvoir ensuite le programme RRW (Reliable Replacement Warhead), a prévenu l'Administration contre toute tentative de construire de nouvelles armes à travers ce dernier programme.

PAYS : ENJEUX NRBC & MISSILES

BIOLOGIQUE

Dénonciation de « l'Agent vert »

Le Sunshine Project, organisation non gouvernementale (ONG) militant dans le domaine biologique depuis 1999, poursuit sa dénonciation d'une éventuelle violation de la Convention d'Interdiction des Armes Biologiques (CIAB) par les États-Unis et envisage de mener campagne à ce sujet.

Cette ONG s'inquiète du vote par le Sénat américain d'un projet dans le cadre de la lutte contre le trafic de drogue en Colombie. Dans sa version initiale (HR 2829), ce texte prévoit l'étude de l'utilisation de *mycoherbicides* pour éradiquer les plantations illicites.

Selon le *Sunshine Project*, qui met en avant le refus du gouvernement colombien d'employer de telles méthodes, l'adoption de cette loi représenterait une violation de l'article I de la CIAB. Ce premier article interdit le développement, la production, le stockage etc... d'agents biologiques autres qu'à des fins prophylactiques ou pacifiques. Le problème se situe donc dans l'interprétation de cet article comme dans celle des provisions de la loi américaine.

La question se pose dans un contexte marqué par l'accroissement des préoccupations concernant le bioterrorisme et plus précisément l'agro-terrorisme (les États-Unis mènent plusieurs projets de défense dans le domaine—en 2005, le département pour l'agriculture demandait 381 millions de dollars pour la « Food and agriculture defense initiative »). Selon l'ONG, les États-Unis auraient prévu d'employer un dérivé du *fungus fusarium oxysporum*, surnommé Agent vert par les ONG par analogie avec l'Agent orange utilisé au Vietnam.

Au-delà des aspects juridiques, les conséquences sanitaires pour les populations alentour préoccupent cette ONG, qui semble décidée à médiatiser sa campagne.

Une « flambée » de botulisme en Thaïlande a mobilisé l'OMS, qui a pu livrer l'antitoxine dans les deux jours suivant la réception de cette information. 150 personnes avaient développé des symptômes évocateurs du botulisme après avoir participé à une fête locale. La cause de cette contamination a été rapidement identifiée. Plusieurs études sont désormais menées. L'OMS collabore avec les organisations locales et les experts envoyés par les *Centers for Disease Control and Prevention* américains.

CHIMIQUE

Échéances repoussées pour la Russie?

La Russie devrait obtenir le report du délai de complétion de la troisième phase de destruction de son arsenal chimique. A sa 44^{ème} session, le Conseil exécutif de l'OIAC (dont la mission est de promouvoir l'application et le respect de la Convention d'interdiction des armes chimiques—CIAC) a en effet recommandé aux États parties (qui se réuniront en décembre prochain) de retarder l'échéance de 2007 à 2009. Pendant cette troisième phase, 45% du stock déclaré, soit 18 000 tonnes d'agents, devraient être détruits.

Plus la date limite de destruction totale des stocks américains et russes approche (2012), moins il semble probable que ces deux États parviennent à la respecter.

Incineration du sarin terminée à Anniston

L'agence américaine chargée de l'élimination des armes chimiques (CMA) a annoncé que l'usine d'Anniston (Alabama) avait terminé la destruction de son stock de sarin. Elle se consacre désormais à celle des munitions de Vx. Anniston, une des huit installations dédiées à la destruction des armes chimiques aux États-Unis, devra au total détruire plus de 2000 tonnes d'agents (7% du stock américain déclaré).

MISSILES et autres vecteurs

Prolifération des missiles de croisière

Le monde de la recherche l'observe depuis quelques mois : « dans la compétition stratégique que se livrent Delhi et Islamabad, les missiles de croisière pourraient être amenés à jouer un rôle équivalent à celui des engins balistiques » (B. Gruselle—Note FRS du 11/01/06).

Le Pakistan vient de mener un nouvel essai en vol du BABUR, missile de croisière à capacité nucléaire de 500 km de portée (21 mars), qu'il avait déjà testé au mois d'août. L'Inde de son côté poursuit le développement du BRAHMOS (portée : 290 km).

Chacun de ces essais a été mené sans avoir été annoncé, car le récent accord indo-pakistanaïse sur la notification des essais ne concerne que les missiles balistiques (voir n°1—nov.2005). La focalisation sur les missiles balistiques dans la région reflète celle de la communauté internationale, qui a ignoré la menace représentée par les missiles de croisière dans la mise au point des instruments juridiques internationaux dédiés aux vecteurs des ADM. Si le MTCR inclut les missiles de croisière, le code de conduite de la Haye en revanche ne les intègre pas. Des experts tentent d'attirer l'attention sur ce problème. Reste à savoir si leurs recommandations en matière de contrôle des missiles est en adéquation avec la volonté politique des États exportateurs et avec les intérêts de sécurité des importateurs.

Brèves

- La **Chine** a testé un missile de caractéristiques similaires à celles du *Patriot* américain (28 mars). Les responsables chinois qui se sont félicités de ce succès ont annoncé le lancement officiel d'une unité de missiles intercepteurs.
- L'accord entre les États-Unis et le **Canada** concernant le NORAD (*North American Aerospace Defence Command*) expire cette année. Lors d'une rencontre au Mexique avec les Présidents Bush et Fox, le Premier ministre Harper a annoncé que son renouvellement serait bientôt soumis au parlement. En revanche, le Canada a prévenu que les discussions sur la défense antimissile ne seraient pas rouvertes à cette occasion.
- Le directeur de la *Missile Defense Agency* (MDA) a qualifié le **Japon** de plus important partenaire des États-Unis pour la défense anti-missile (9/03/06) alors que celui-ci s'est engagé à y contribuer à hauteur d'un milliard de dollars.
- Sur les développements en Iran, voir page 4.

Gestion des ressources humaines

Un rapport du *Defense Science Board* (comité consultatif du département de défense) met en garde le Pentagone contre un risque représenté par le départ à la retraite d'ingénieurs et de scientifiques dotés de l'expertise missile. Une pénurie de main d'œuvre qualifiée dans ce domaine pourrait en résulter.

http://www.acq.osd.mil/dsb/reports/2006-03-Skills_Report.pdf

REGLEMENT DES CRISES

IRAN

Après la décision du Conseil des gouverneurs de transférer le dossier iranien au Conseil de Sécurité des Nations-Unies (6 mars), les membres de ce dernier ne se sont pas accordés sur une résolution mais sur la publication d'une déclaration présidentielle (non contraignante). Respectant la volonté de la Russie et de la Chine, ce texte, en date du 29 mars 2006, n'évoque pas l'éventualité de sanctions. Il demande en revanche le rétablissement de « *la suspension complète et durable de toutes les activités liées à l'enrichissement et au retraitement ...* » et le respect par l'Iran des demandes de l'AIEA (un rapport du Directeur général de l'AIEA est requis à ce sujet dans les trente jours suivant la déclaration du Conseil de Sécurité).

Or l'Iran maintient sa position. Aux déclarations concernant l'irréversibilité de la décision de reprise de l'enrichissement de l'uranium, s'est adjointe celle du Président

Selon l'ISIS (www.isis-online.org), une image satellite du site d'Arak montre des progrès dans la construction de ce réacteur à eau lourde de 40 MW. Ce *think tank* basé à Washington rappelle que le chef de la délégation iranienne à l'AIEA, G. Aghazadeh, a annoncé le 11 avril que la construction du réacteur serait terminée en 2009, alors que le Conseil des Gouverneurs en a demandé la cessation dans sa résolution du 4 février 2006. Les experts estiment que ce réacteur, une fois opérationnel, permettrait la production de 9 kg de plutonium de qualité militaire par an (quantité suffisante pour deux armes nucléaires).

Ahmadinejad annonçant que son pays était parvenu à faire fonctionner une cascade de 164 centrifugeuses pour enrichir de l'uranium.

Alors que la voie diplomatique paraît s'essouffler, les membres du Conseil de Sécurité y ont renouvelé leur attachement lors de la réunion à Moscou le 18 avril. Le Président Bush a néanmoins réitéré qu'il n'excluait aucune option. Ce qui n'a pas manqué de relancer, en particulier dans la presse, les spéculations sur une éventuelle opération militaire et les formes que le Pentagone envisagerait de lui donner.

L'Iran possède « **le plus grand inventaire de missiles au Moyen-Orient** » a affirmé le directeur du renseignement américain, **J. Negroponte, 2/02/06**. Au mois de mars, plusieurs essais en vol de missiles par l'Iran ont suscité les commentaires des experts et de la presse.

31/03-06/04 : L'Iran a affirmé avoir testé un missile capable d'atteindre simultanément plusieurs cibles, indétectable par les radars. Des services de renseignement occidentaux—dont les propos sont rapportés par la presse—mettent en doute ces affirmations, en particulier celles relatives au « *mirvage* » des missiles, a priori inaccessible à l'Iran en l'état actuel de son développement technologique. Outre la mise en doute de la véracité des propos iraniens, des hypothèses ont été émises au sujet de la nature du missile plutôt assimilé à un Shahab III par des experts ayant visionné la vidéo du tir.

2010, 2009, 2008...une arme nucléaire iranienne d'ici trois ans?

La progression du programme nucléaire iranien conduit les experts à donner de nouvelles estimations quant au temps qui serait nécessaire à Téhéran pour produire une arme nucléaire. B. Tertrais notamment estime qu'une bombe de type Hiroshima lui serait accessible d'ici trois ou quatre ans.

VOIR :

Iran : la bombe fin 2008, Bruno Tertrais, 15/03/06—www.frstrategie.org

The clock is ticking, but how fast? D. Albright, C. Hinderstein, 27/03/06, www.isis-online.org

COREE DU NORD

Poursuite du dialogue pour la reprise des pourparlers à six

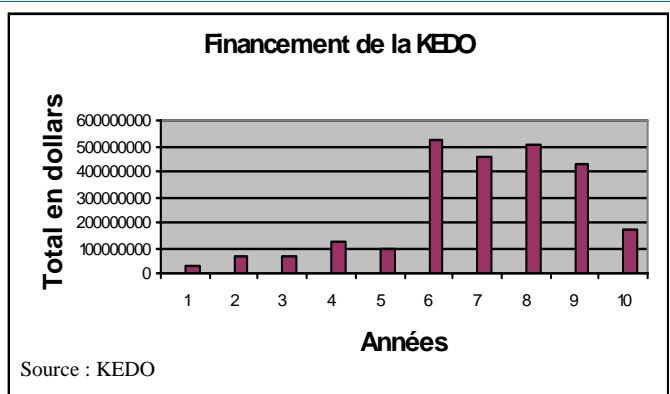
Les perspectives d'une reprise des pourparlers à six semblent minces alors qu'encore une fois les lignes rouges de chacun des deux acteurs majeurs de la crise — Washington et Pyongyang — paraissent irréconciliables.

Si le désaccord en toile de fond reste le programme nucléaire de la Corée du Nord, le problème s'est déplacé vers la question des trafics qui sont menés dans ce pays, en particulier sur la contrefaçon de dollars (les américains estiment que 45 millions de faux dollars de cette origine sont en circulation dans le monde). Le chantage nord-coréen s'exerce désormais sur ce terrain : les responsables des administrations impliquées dans les pourparlers à six déclarent qu'ils n'accepteront d'y retourner qu'à la condition que les États-Unis retirent leurs sanctions—une option que ces derniers n'envisagent évidemment pas.

Huit mois après la déclaration commune du 19 septembre 2005 qui prévoyait la « *dénucléarisation vérifiable de la péninsule coréenne* » selon le principe « *engagement pour engagement, action pour action* », l'enjeu se concentre sur l'obtention d'un accord pour la reprise des pourparlers à six. Mais la véritable interrogation n'est-elle pas celle de la substance de ces négociations et de leur calendrier : quels engagements et quel-

les actions peuvent être entrepris aujourd'hui au regard du bilan des dix dernières années?

Alors que le Conseil exécutif de la KEDO a décidé de clôturer le projet de construction de réacteur à eau légère, l'attention peut être attirée sur les 2,4 milliards de dollars engagés dans ce programme par les États participants de 1994 à 2004—un montant auquel s'ajoutent les autres aides internationales et nationales apportées durant cette même période.



Une position commune (2006/244/CFSP) a été adoptée par le Conseil le 20 mars, afin de permettre à l'UE de « participer au processus qui mettra fin au projet de réacteur à eau légère au plus vite et de clôturer la KEDO de manière appropriée d'ici la fin de 2006 ».

CONTRÔLE DES EXPORTATIONS

Vers un affaiblissement du contrôle des exportations d'uranium enrichi?

Dans un article du *Bulletin of the Atomic Scientists* du mois d'avril, Alan J. KUPERMAN dénonce le « *bomb-grade bazar* » qui pourrait découler de certaines dispositions de l'*Atomic Energy Act* signé par le président BUSH le 8 août 2005. En effet, celui-ci inclut un amendement du Sénateur BURR modifiant les conditions nécessaires à l'exportation d'UHE vers le Canada, la Belgique, la France, l'Allemagne et les Pays-Bas.

Jusque-là, les exportations américaines d'UHE étaient conditionnées à l'engagement du récipiendaire à prendre des mesures favorisant l'utilisation de l'uranium faiblement enrichi (sauf exception). L'amendement BURR, qui visait particulièrement le Canada et la firme *Nordion*, productrice d'isotopes à usages médical, lève donc cette obligation pour les cinq pays cités. L'auteur de l'article s'inquiète notamment de l'éventuelle réexportation de ces matériaux au sein de l'UE, notamment vers les pays dont les États-Unis financent le retrait de l'UHE dans le cadre de la réduction de la menace terroriste.

La sécurité portuaire américaine en question

Le retrait de la compagnie de Dubaï pour la gestion des six ports américains (cf. numéro précédent) n'a pas résolu la question de la sécurité portuaire, estiment des experts de la Rand. Dans un article datant du 26 mars (www.rand.org), H.H. Willis et D. Ortiz saisissent l'opportunité de cette affaire pour émettre des recommandations alors que le « *Security and accountability for every Port Act* » a été introduit au Congrès à la mi-mars.

Washington sanctionne une firme suisse

Autorisé à imposer des sanctions financières à des individus et entités ayant apporté leur soutien à la prolifération depuis le 29 juin 2005—date de la signature par le Président Bush de l'Executive Order 13382, le département américain du Trésor a décidé d'interdire à *Kohas AG* de commercer avec les États-Unis. Cette firme suisse, ainsi que son président J. Steiger, sont accusés d'avoir été impliqués dans des activités de prolifération pour le compte de la Corée du Nord depuis la fin des années 1980. Soutenue par le gouvernement suisse, *Kohas AG* conteste ces accusations.

Enquête sur une filière allemande d'exportation vers l'Iran

Une filière d'exportations illicites vers l'Iran a été mise en lumière par le bureau du procureur fédéral allemand. Selon son porte-parole, des équipements à double usage ont en effet été livrés sur le site de Bushehr en provenance d'Allemagne. L'enquête concerne des commandes passées entre 2004 et 2005 par l'intermédiaire d'une société écran aujourd'hui fermée. Sur les 41 entreprises perquisitionnées, une seule est poursuivie, au motif qu'elle connaissait la destination de la transaction. La société écran implantée à Berlin était chargée de contacter des moyennes entreprises allemandes puis d'acheminer les marchandises vers l'Iran, via la Russie. Le procureur affirme que les autorités russes ne connaissaient pas l'existence de ce réseau.

TERRORISME

Interpol développe son unité sur le bio-terrorisme

Un séminaire de prévention du bio-terrorisme (à Singapour), organisé par INTERPOL, a réuni 78 délégués officiels de 27 pays différents, du 27 au 29 mars 2006. Destiné à inciter les États membres à améliorer leurs capacités de réponse à la menace biologique, cet événement s'inscrit dans le programme spécifique de l'agence sur le bio-terrorisme. Une unité dédiée a pu être créée en 2005 grâce à un don de la Fondation P. Sloan (1 million de dollars). Déjà, un premier atelier s'était tenu en Afrique du Sud en novembre dernier et un centre de ressources en ligne a été établi. Un manuel sur l'intervention en cas de crise biologique, destiné aux services qui ont la charge de celle-ci, est actuellement en préparation.

Contre-terrorisme : la Grande-Bretagne se dote d'une nouvelle unité de spécialistes

Selon un quotidien britannique, des experts en nucléaire et biologique auraient rejoint le Laboratoire de recherche de la Défense de Porton Down au sein du *Counterterrorism Technology Center*. Les propos d'un responsable du ministre de la Défense, rapporté par ce journal mettent en évidence le caractère opérationnel et la disponibilité de cette unité de spécialistes.

RELATIONS INTERNATIONALES

Dans la perspective de la Conférence d'examen de 2006 (6-17/11) de la **Convention sur certaines armes classiques** (CCW), qui sera présidée par la France (S.E.M. Rivasseau), une réunion du groupe d'experts gouvernementaux s'est tenue à Genève (6-10/03). Elle laisse entrevoir les possibilités suivantes pour les travaux de novembre : entrée en vigueur du protocole V sur les restes explosifs de guerre, plan d'action pour l'universalisation de la Convention, mécanisme pour assurer le respect de ses obligations... La résolution de la question des mines autres qu'anti-personnel et de celle des bombes à sous-munitions semblent en revanche moins bien engagées car elles continuent de diviser les États, tiraillés entre préoccupations militaires et humanitaires.

ASEAN : pour un respect strict de la « 1540 »

Les membres du Forum Régional de l'ASEAN se sont réunis du 27 au 29 mars à Singapour pour un séminaire dédié à la « *Non-prolifération des armes de destruction massive* ». Au cours de celui-ci, les participants ont reconnu la nécessité de se conformer aux obligations de la résolution 1540 et de renforcer le contrôle dans les domaines relatifs aux ADM. La majorité de ces États s'est déjà conformée au §4 de cette résolution (votée par le Conseil de sécurité en avril 2004) en remettant au Comité 1540 un rapport sur les mesures nationales d'application de la résolution.

RECHERCHE

PUBLICATIONS & RESSOURCES WEB

Preventing Catastrophic Nuclear Terrorism

Council of foreign relations—

www.cfr.org/content/publications/attachments/NucTerrCSR.pdf

Après avoir passé en revue les différentes voies d'accès possibles au nucléaire pour des terroristes, Charles D. Ferguson examine les mesures mises en place par la communauté internationale pour prévenir le terrorisme nucléaire. Il estime que la meilleure façon d'empêcher une attaque de cette nature consiste à sécuriser ou d'éliminer tout matériau ou arme vulnérable. Les deux pays préoccupants à ce titre sont le Pakistan et la Russie (problème posé par l'uranium hautement enrichi et par la sécurité de l'arsenal dans le cas pakistanais).

Enfin, l'auteur propose une série de recommandations à destination des États-Unis, qui, selon lui, doivent exercer un rôle moteur dans ce domaine, en raison de leur statut d'unique « superpuissance ».

Au niveau multilatéral, il préconise notamment d'augmenter le budget de l'AIEA, d'accroître le champ d'action de l'Initiative mondiale de réduction de la menace (GTRI) ou encore d'étendre l'accord Megatons/Megawatts en formant un consortium entre les États-Unis, la Russie, de grandes industries du secteur nucléaire et des pays membres du Partenariat Global.

Neither a Determined Proliferator Nor a Responsible Nuclear State: India's Record Needs Scrutiny

David Albright and Susan Basu, ISIS

www.isis-online.org/publications/southasia/indiacritique.pdf

Ce rapport de l'ISIS, publié le 5 avril, fait suite à celui du 10 mars intitulé « *India's gas centrifuge program : stopping illicit procurement and the leakage of technical centrifuge know-how* ».

Dans ces deux documents, D. Albright et S. Basu font état des irrégularités de l'Inde en matière de non-prolifération, dans le contexte de son aspiration à être reconnu comme un État nucléaire responsable. Les auteurs se fondent sur un document confidentiel élaboré en juillet 2005 à l'attention de certaines industries européennes pour affirmer notamment que l'Inde aurait

tenté à maintes reprises de se procurer des technologies sensibles en Europe. Par ailleurs,

l'ISIS affirme qu'une entité du Département de l'Énergie Atomique - l'Indian Rare Earth - aurait divulgué des informations (par le biais de publicités et sur internet).

En réponse au premier volet de cette publication, un journaliste indien a fait paraître un article dans le quotidien *The Hindu* (15/03/06). R. Ramachandran y réprovoque les conclusions du premier rapport de l'ISIS (10/03/06), uniquement destiné, selon lui, à « torpiller » le récent accord nucléaire entre l'Inde et les États-Unis. L'auteur rapporte en outre que les déclarations de D. Albright et de S. Basu concernant le projet de la centrale d'enrichissement de l'uranium dit Rare Material Project (RMP) ont été contredites par un responsable du Département indien de l'énergie atomique (DAE). En particulier, aucune acquisition illicite de matériel n'aurait été nécessaire, car les centrifugeuses ont été développées uniquement grâce à l'appui de sociétés nationales.

www.indianembassy.org/newsite/News/US%20Media/2006/82.asp

End of a nuclear weapon era : can Britain make history?

Rebecca JOHNSON, Arms Control Today, avril 2006

www.armscontrol.org/act/2006_04/coverstoryUKnuclear.asp

Dans cet article, R. Johnson évoque les différentes solutions envisagées actuellement par le Parlement britannique pour le remplacement des missiles Trident dont la fin de vie est prévue pour 2020 : un remplacement à l'identique des sous-marins avec des missiles similaires ou améliorés, une extension de vie des sous-marins en service ou bien l'ajout d'une nouvelle capacité (missiles de croisière air ou mer). Militant pour le désarmement nucléaire, la directrice de l'Acronym Institute préconise pour sa part une quatrième option, celle de l'abandon de la dissuasion.

Le rapport final de la Commission BLIX sur les armes de destruction massive est attendu pour mai.

Thérèse DELPECH, chercheur associé au CERI et directeur chargé de la prospective au CEA, vient de publier *L'Iran, la bombe et la démission des nations* aux Éditions Autrement.

LIVRES

Spying on the Bomb: American Nuclear Intelligence from Nazi Germany to Iran and North Korea, Jeffrey Richelson, W. W. Norton & Company

Jeffrey Richelson est chercheur au National Security Archive (Université George Washington). Son dernier livre est le résultat d'un travail minutieux sur la surveillance des programmes nucléaires étrangers menée à partir de la Seconde Guerre mondiale par les Américains. Il souligne les efforts déployés pour détecter les activités nucléaires et révèle les échecs des services de renseignements qui n'ont pas toujours su anticiper les menaces (cas de l'URSS, de la Chine et de l'Inde).

Voir le site du National Security Archive pour des informations complémentaires concernant les archives exploitées par l'auteur :

<http://www.gwu.edu/~nsarchiv/>

The Chemical Weapons Convention – Implementation, Challenges and Opportunities, Ramesh Thakur & Ere Haru (eds.), United Nations University Press, 2006.

Cet ouvrage collectif et pluridisciplinaire (universitaires, industriels, diplomates, journalistes y ont participé) propose une étude de la Convention d'interdiction des armes chimiques à partir de 1997 (CIAC). Sa parution est marquante dans la mesure où rares sont les livres uniquement consacrés à la CIAC : depuis 2001, seul un rapport sous la direction de Jonathan Tucker (Monterey Institute-*The Chemical Weapons Convention : Implementation Challenges and Solutions*) a été publié. La littérature sur les armes chimiques, en revanche, est toujours prolifique.

RECHERCHE

DU CÔTÉ DES SÉMINAIRES

Comprendre la prolifération nucléaire

Les tentatives d'explication de la prolifération nucléaire ne manquent pas, parmi lesquelles certaines continuent de faire référence bien qu'elles aient été publiées il y a cinq, dix ou vingt ans (Kenneth WALTZ, Scott SAGAN ou Robert EINHORN en particulier).

Aujourd'hui, alors qu'une troisième vague de prolifération témoigne de la permanence (voire de l'intensification) du phénomène, des chercheurs cherchent à renouveler sa théorisation. Les doctorants participent eux aussi de ce courant, qui pourrait faire naître une nouvelle vague de réflexion en la matière : plusieurs thèses ont été engagées ces dernières années sur des sujets tels que « déprolifération », l'importance des perceptions de sécurité dans le processus d'acquisition d'armes nucléaires etc...

Deux séminaires qui se sont déroulés à Paris le mois dernier s'inscrivent dans cette volonté de refonder les modèles de compréhension des raisons qui sous-tendent le développement d'un programme militaire : l'un, organisé par le CESIM et la Fondation pour la Recherche Stratégique (FRS) s'intéressait à la motivation des proliférants, tandis que l'autre, sous l'égide de l'IRIS, offrait une présentation de la psychologie de la prolifération nucléaire telle qu'étudiée par M. Hymans.

Motivation des proliférants

Le groupe d'études GSPP (Géo-Socio-Psycho-Politique) sur la motivation des proliférants a tenu un atelier de recherche au cours duquel il a confronté sa méthode de travail et ses résultats intermédiaires à un panel d'experts du domaine (ministère de la Défense – instituts de recherche).

Cette approche repose sur une grille d'analyse construite à partir de sept déterminants : « Ressources nationales », « Histoire et contexte stratégique », « Type

de régime politique », « Histoire et typologie personnelle du leader », « Dépendances internationales et alliances », « Élités et médiateurs du pouvoir intérieur » et « opinions publiques ».

Parmi les premières conclusions, on notera que le lien entre le type de régime et le développement d'un programme nucléaire n'est pas direct et automatique, ce qui contredit le discours autour des "États voyous". Par ailleurs, contrairement aux apparences, même dans un régime fermé, les opinions publiques peuvent avoir une importance pour le programme nucléaire.

L'objectif principal du GSPP est d'élaborer un modèle de dynamique décisionnelle décrivant les interactions entre les sept déterminants, et d'en déduire une typologie des États proliférants.

Psychologie de prolifération nucléaire

Selon M. Hymans, professeur de sciences politiques, le choix du nucléaire est lié aux conceptions nationalistes que le chef de l'État développe en fonction de sa personnalité, de sa propre psychologie. Or il existerait chez les dirigeants, à côté d'un niveau normal de nationalisme (« *regulate nationalism* »), deux positionnements distincts menant tous deux à des attitudes opposées s'agissant de l'acquisition de l'arme atomique : « *oppositional nationalism* » et « *sportmanlike nationalism* ». Le nationalisme oppositionnel serait le plus préoccupant, car il combine le sentiment de crainte face à l'environnement extérieur et la fierté nationale. De cette théorie, J. Hymans déduit des recommandations pour les analystes (analyse des intentions et surveillance accrue des dirigeants véhiculant un message nationaliste de type oppositionnel) et pour l'action politique (nécessité d'empêcher les leaders nationalistes oppositionnels de prendre le pouvoir). Les résultats des travaux de M. Hymans ont été publiés en mars dernier : « *The psychology of nuclear proliferation* » (Cambridge Univ. Press). (Voir n°2, décembre 2005).

AGENDA

CONFÉRENCES

24/04/06 : "Iran's Nuclear Program on the United Nations Security Council Agenda", Table-ronde autour de Greg Schulte, Ambassadeur américain à l'AIEA, Aspen Institute (Berlin).

2/05/06 : "New approaches to WMD proliferation", 4ème séminaire d'une série de six. Celui-ci portera spécifiquement sur le non respect des obligations liées aux traités, le rôle du renseignement et les initiatives de réduction de la menace (Académie de défense, Shrivenham), www.sussex.ac.uk

2-6/05/06 : "Gulf as a WMD/FZ – The case for regional disarmament", Gulf Research Center & VERTIC, Dubaï. L'objectif affiché de cet atelier est de permettre le passage du niveau non officiel (track II) à celui des discussions officielles (track I). www.grc.ae

4/05/06 : Discussion autour de l'Ambassadeur Richard Burt, sur le thème de la non-prolifération et de l'alliance transatlantique, IISS. Contact: Marina Vaughan Vaughan@iiss.org

ÉVÉNEMENTS

10–28/04/06 : Commission du désarmement de l'ONU—New-York.

24-28/04/06 : Comité préparatoire à la 6ème Conférence d'examen de la Convention d'Interdiction des armes biologiques (CIAB), Genève.

15/05/06–30/06/06 : Conférence du désarmement—seconde partie de la session 2006, Genève.

15/05/06–19/05/06 : Panel d'experts gouvernementaux sur la vérification sous tous ses aspects (deuxième partie), New-York.

15-26/05/06 : Commission préparatoire de l'OTICE—Groupe de travail B et réunion d'experts, Vienne.

16-19/05/06 : 45ème session du Conseil exécutif de l'Organisation pour l'Interdiction des armes chimiques (La Haye).